

# *Regards sur l'éducation 2007*

*TRANSMISSION ET DIFFUSION PAR MÉDIAS UNIQUEMENT À PARTIR DU 18 SEPTEMBRE 2007  
À 11H HEURE DE PARIS*

## *Note de présentation: France*

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus aux analyses comparatives internationales de l'éducation : elles leur permettent d'identifier des politiques d'éducation efficaces qui contribuent à la fois à améliorer les perspectives économiques et sociales des individus, à promouvoir une gestion efficace des systèmes scolaires et à mobiliser des ressources supplémentaires pour satisfaire une demande croissante.

Pour répondre à ces attentes, la Direction de l'éducation de l'OCDE redouble ses efforts pour élaborer et analyser des indicateurs quantitatifs, comparables à l'échelle internationale et publiés chaque année dans *Regards sur l'éducation*. Ces indicateurs offrent aux pouvoirs publics la possibilité d'étudier leur système d'éducation à la lumière des résultats des autres pays et, associés aux comptes rendus des politiques de l'éducation que l'OCDE publie pour chaque pays, ils servent à les guider dans la mise en œuvre et le suivi de leurs travaux de réforme.

La présente note compare les **conclusions principales pour la France** avec les **tendances globales constatées dans les pays de l'OCDE**, en abordant trois domaines : les défis liés à la quantité et à la qualité , les défis liés à l'équité et les défis liés aux ressources et à l'efficience.

*Regards sur l'éducation 2007*, ainsi que sa synthèse, l'ensemble de ses données et des tableaux disponibles uniquement sur Internet, peuvent être téléchargés gratuitement sur [www.oecd.org/edu/eag2007](http://www.oecd.org/edu/eag2007).

*Veillez adresser toute question à :*

Eric Charbonnier  
Division de l'Analyse et des Indicateurs  
Direction de l'Éducation de l'OCDE  
Tél : + 33 1 45 24 88 62, email [Eric.Charbonnier@OECD.org](mailto:Eric.Charbonnier@OECD.org)

Bernard Hugonnier  
Directeur adjoint pour l'éducation de l'OCDE  
Direction de l'Éducation de l'OCDE  
Tél : + 33 1 45 24 16 20, email [Bernard.Hugonnier@OECD.org](mailto:Bernard.Hugonnier@OECD.org)

## **DÉFIS LIÉS À LA QUANTITÉ ET À LA QUALITÉ**

Les éditions précédentes de **Regards sur l'éducation** ont montré que la demande d'éducation tant en termes quantitatifs que qualitatifs a engendré un accroissement quantitatif des systèmes d'éducation dans les pays de l'OCDE, particulièrement au niveau supérieur. Quel en a été l'impact en termes de résultats sur le marché de l'emploi ? L'offre croissante de travailleurs très instruits a-t-elle coïncidé avec la création d'emplois à forte rémunération ? Ou doit-on craindre qu'un jour, tout le monde travaillera au salaire minimum malgré un diplôme universitaire ?

On pourrait penser qu'une partie au moins de ces diplômés supplémentaires finiront par exercer, au détriment des travailleurs moins qualifiés, des emplois qui ne requièrent pas les compétences pointues qu'ils ont acquises. Ce phénomène pourrait donner lieu à une progression du chômage chez les moins qualifiés (les plus qualifiés leur prenant leur emploi) mais aussi à une diminution de l'avantage salarial que procure un niveau de formation tertiaire (l'offre de diplômés dépassant la demande sur le marché de l'emploi).

**Regards sur l'éducation 2007** se penche sur cette question et ses résultats suggèrent que ce développement a exercé un impact positif sur les individus et les économies nationales et que jusqu'à présent, rien ne signale une « inflation » sur le marché du travail de la valeur des titres et diplômes.

<b>Tendances générales</b>	<b>Principaux résultats pour la France</b>
<p><b>Les systèmes d'éducation continuent de se développer à un rythme soutenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comparée aux décennies précédentes, la proportion de jeunes qui achèvent des études supérieures est bien plus élevée dans la plupart des pays de l'OCDE. Cette proportion y est, en moyenne, de 32 % chez les 25-34 ans contre 24 % chez les 45-54 ans, soit une différence de 8 points de pourcentage (voir le tableau A1.3a).</li> </ul> <p><b>Cette tendance est confirmée chez ceux qui sortent avec un diplôme universitaire obtenu ces dix dernières années ...</b></p>	<p><b>La France a rattrapé le retard qu'elle pouvait avoir dans le passé en matière de niveau d'éducation atteint par sa population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La proportion de jeunes qui achèvent des études supérieures est, en France, de 39 % chez les 25-34 ans contre 18 % chez les 45-54 ans. Cette même différence est de 14 points de pourcentage ou plus en Belgique, en Corée, en Espagne, en France, en Irlande, au Japon et au Luxembourg (voir tableau A1.3a).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre 1995 et 2005, les taux ont progressé, souvent nettement, dans pratiquement tous les pays dont les données sont comparables. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A a augmenté sensiblement dans les pays de l'OCDE ces dix dernières années, de 12 points de pourcentage en moyenne (voir le tableau A3.2).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cependant, les taux d'obtention pour une classe d'âge d'un premier diplôme de niveau universitaire du type licence, maîtrise ou diplôme d'ingénieur ne représentent pas plus de 20 % en Allemagne, en Autriche et en Turquie et, dans les économies partenaires, en Slovaquie, mais passent la barre des 40 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Italie, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Pologne. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ont tendance à être plus élevés dans les pays où la durée des formations est en général plus courte (voir le tableau A3.1).</li> </ul> <p><b>... et aujourd'hui plus d'un jeune sur deux en</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>

<p><i> moyenne peut espérer entrer à l'université à la fin du secondaire...</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 54 % des jeunes d'aujourd'hui (soit 6 points de pourcentage de plus qu'en 2000) entreprendront des études tertiaires de type A au cours de leur vie, à supposer que les tendances de 2005 restent stables. En Australie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède et, dans les économies partenaires, en Fédération de Russie, plus de 60 % des jeunes entament une formation tertiaire de type A (voir le tableau C2.5) .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France</li> </ul>
<p><i> Cependant, les taux d'échec dans le supérieur restent encore importants dans les pays de l'OCDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de survie correspond à la proportion d'étudiants qui terminent avec succès les études supérieures qu'ils ont entreprises. Selon la moyenne calculée sur la base des 19 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, quelque 30 % des étudiants n'arrivent pas au terme de leurs études. Les taux de survie varient considérablement selon les pays de l'OCDE (voir le tableau A3.6).</li> </ul> <p><i> Certains pays ont développé des formations du supérieur plus techniques et plus courtes pour augmenter le niveau d'éducation de la population</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les formations du supérieur plus techniques sont classées au même niveau de compétence que celles de niveau universitaire, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent généralement les étudiants à entrer directement dans la vie active. Selon la moyenne établie sur la base des 22 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, environ 9 % des individus ayant l'âge typique d'obtenir un diplôme de fin d'études supérieur plus techniques arrivent au terme d'une formation de ce niveau. En réalité, les formations du supérieur plus techniques ne constituent une part significative de l'enseignement tertiaire que dans quelques pays de l'OCDE, en l'occurrence en Espagne, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et, parmi les économies partenaires, en Slovénie où en 2005, plus de 15 % des individus ont décroché ce diplôme dans la population en âge de l'obtenir (voir le tableau A3.1).</li> </ul>	<p><i> Les taux d'échec pour l'enseignement supérieur dans sa globalité sont moins élevés en France par rapport à la moyenne de l'OCDE. Toutefois, 15% d'élèves abandonnent les formations de niveau universitaire pour se réorienter vers des formations plus techniques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 60 % des étudiants arrivent au terme de leurs études supérieures en Grèce et en Nouvelle-Zélande, alors qu'ils sont au moins 75 % à y parvenir en Communauté flamande de Belgique, en France, en Irlande et au Japon. En France, sur 100 élèves qui commencent une formation de niveau universitaire (Supérieur de type A), 64 obtiendront un diplôme au moins équivalent à la licence et 15 se réorienteront vers une formation du supérieur plus technique de type IUT, STS (Supérieur de type B) et obtiendront un diplôme tandis que 21 sortiront du système sans obtenir un diplôme du supérieur (voir le tableau A3.6 et l'Annexe 3).</li> </ul> <p><i> La France fait partie du groupe de pays qui a développé le plus les formations plus techniques et plus courtes de type IUT, STS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La France, tout comme l'Espagne, le Japon et la Corée fait partie des pays où les formations supérieures techniques se sont développées le plus lorsqu'on compare la proportion de la population des 25-34 ans qui achèvent ce type d'études à celle des 45-54 ans. Cette proportion y est, en France, de 17 % chez les 25-34 ans contre 7 % chez les 45-54 ans (Tableau A1.3a).</li> </ul>

<p><b><i>Dans la plupart des pays, les nombres d'étudiants en sciences sociales, en commerce et en droit ont augmenté bien plus vite que ceux des autres domaines d'études dans l'enseignement supérieur</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sciences sociales, le commerce et le droit sont les domaines d'études les plus prisés dans la majorité des pays. Dans les pays de l'OCDE, 29 % des titulaires d'un diplôme de niveau universitaire ont choisi l'un de ces domaines d'études. En moyenne, on compte trois fois et demie plus de titulaires d'un diplôme dans ces matières chez les 25-34 ans diplômés du niveau universitaire et chez les 30-39 ans diplômés de recherche de haut niveau que chez les 55-64 ans titulaires d'un diplôme de niveau universitaire (voir les tableaux A1.4 et A1.5).</li> </ul>	<p><b><i>Le développement dans l'enseignement supérieur des formations dans les domaines des sciences sociales, du commerce et du droit est encore plus marqué en France que dans la plupart des pays de l'OCDE</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En France, 35% des titulaires d'un diplôme de niveau universitaire ont choisi l'un de ces domaines d'études, ce qui peut s'expliquer par leur grand attrait aux yeux d'individus plus jeunes. En moyenne, on compte trois fois et demie plus de titulaires d'un diplôme dans ces matières chez les 25-34 ans que chez les 55-64 ans titulaires d'un diplôme de niveau universitaire contre 4.7 pour la France (voir les tableaux A1.4 et A1.5).</li> </ul>
<p><b><i>Le nombre de titulaires d'un diplôme scientifique de niveau universitaire a lui aussi augmenté plus vite que les autres domaines d'études, tandis que les études en ingénierie n'ont pas connu le même essor</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans tous les pays de l'OCDE, les titulaires d'un diplôme scientifique sont 3 fois plus nombreux chez les jeunes que chez ceux qui approchent de l'âge de la retraite (voir le tableau A1.5). Par contre, ce ratio est inférieur à 2 (1.9) en ingénierie tandis qu'il est de 2.3 pour l'ensemble des diplômes. Dans quatre pays (en Allemagne, au Danemark, en Hongrie et en Norvège) ce ratio est inférieur à 1, ce qui signifie que les titulaires d'un diplôme en ingénierie qui prendront leur retraite dans les prochaines années sont plus nombreux que ceux qui viennent d'entrer dans la vie active (voir le tableau A1.5).</li> <li>• Le nombre de titulaires d'un diplôme scientifique par 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans permet d'évaluer sous un autre angle le taux récent de production de compétences de haut niveau dans les différents systèmes d'éducation (voir le tableau A3.4).</li> </ul>	<p><b><i>Le nombre de titulaires d'un diplôme scientifique de niveau universitaire a également augmenté plus rapidement en France mais la proportion d'ingénieurs est toujours inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En France, les titulaires d'un diplôme scientifique sont plus nombreux chez les jeunes que chez ceux qui approchent de l'âge de la retraite : on en compte 3.3 en moyenne. Par contre, malgré la progression du ratio (2.4 en France contre (1.9) en ingénierie, la France, avec 10 % de sa population âgée de 20 à 65 ans diplômée de l'université en ingénierie, se situe sous la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 14 % (voir le tableau A1.5).</li> <li>• Les titulaires d'un diplôme scientifique dans l'enseignement supérieur sont moins de 700 par 100 000 actifs occupés en Hongrie, mais plus de 2 200 en Australie, en Corée, en Finlande, en France, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni (voir le tableau A3.4).</li> </ul>
<p><b><i>L'enseignement supérieur a vu également ses effectifs augmenter de part la mobilité des étudiants observée entre les pays de l'OCDE</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2005, 2.7 millions d'étudiants étaient scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 5 % du total des effectifs d'étudiants étrangers déclaré à l'OCDE et à l'Institut de statistique de l'UNESCO (voir l'encadré C3.1).</li> </ul> <p><b><i>Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le plus grand groupe d'étudiants en mobilité scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils représentent 48.9 % des effectifs totaux</li> </ul>	<p><b><i>La France demeure un pays d'accueil attractif avec une proportion de 9% des effectifs mondiaux d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement supérieur...</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les chiffres de 2005, plus d'un étudiant étranger sur deux choisit sa destination parmi un nombre relativement restreint de pays. En effet, la majorité des étudiants qui suivent des études supérieures dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants se répartissent entre quatre pays seulement. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 22 % des effectifs mondiaux. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (12 %), l'Allemagne (10 %) et la France (9 %). Ces quatre pays accueillent à eux seuls 52 % des étudiants scolarisés à</li> </ul>

<p>d'étudiants du supérieur en mobilité déclarés dans le monde (47.4 % des effectifs déclarés par les pays de l'OCDE et 57.3 % dans des effectifs déclarés par les économies partenaires). Dans les pays de l'OCDE, ils sont suivis dans ce classement par les Européens (24.9 %), en particulier ceux originaires de pays membres de l'Union européenne (16.9 %). Les étudiants en mobilité en provenance d'Afrique représentent 11 % de tous les étudiants en mobilité. Enfin, les étudiants en mobilité originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3.7 % des effectifs totaux et ceux d'Amérique latine, 5.7 % seulement. Dans l'ensemble, 32 % des étudiants en mobilité scolarisés dans les pays membres de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C3.2).</p>	<p>l'étranger (voir le graphique C3.2).</p> <p><i>...dont beaucoup viennent suivre des programmes de recherche de haut niveau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parmi les pays de l'OCDE, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en France et en Suisse, plus de 12 % des étudiants du supérieur en mobilité suivent un programme théorique de recherche de haut niveau. Ce constat suggère que ces pays proposent des formations poussées d'un attrait particulier pour les étudiants diplômés qui envisagent de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études (voir tableau C3.4).</li> </ul>
<p><i>Parallèlement à l'expansion de l'enseignement supérieur, l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire constitue de nos jours une étape nécessaire pour faciliter l'intégration sur le marché du travail</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La proportion d'individus titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires est de 77% chez les 25-34 ans et a augmenté dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, ce qui montre que les diplômes de ce niveau deviennent la norme chez les jeunes. Selon les chiffres de 2005, cette proportion est comprise entre 73 et 97 % chez les adultes âgés de 25 à 34 ans dans 22 pays de l'OCDE. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a progressé à un rythme particulièrement soutenu en Corée et en Irlande (voir le tableau A1.2a).</li> </ul>	<p><i>Un petit groupe de pays (dont la France) accusant de longue date de faibles niveaux de formation de leur population comblent leur retard par rapport à ceux qui affichent depuis longtemps des niveaux de formation plus élevés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce constat est particulièrement frappant dans les pays où le niveau de formation de la population adulte n'est guère élevé et qui, ainsi, devraient se rapprocher des pays où ce niveau est plus élevé. En Corée (de 60 à 97%), en Espagne (de 41 à 64%) et au Portugal (de 19 à 43%), la proportion de titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires est près de deux fois plus élevée chez ceux qui ont entre 25 et 34 ans que chez ceux âgés de 45 à 54 ans. Les progrès sont manifestes également en Belgique (de 60 à 81 %), en France (de 60 à 81%), en Grèce (de 51 à 74%), en Irlande (de 55 à 81%) et en Italie (de 46 à 66%), mais encore lents au Mexique (de 20 à 24%) (voir le tableau A1.2a).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En moyenne parmi les pays de l'OCDE, 82 % des élèves d'âges concernés obtiennent un diplôme du deuxième cycle du secondaire ayant une orientation générale ou professionnelle (y compris le CAP et le BEP pour la France). Les diplômés du deuxième cycle du secondaire représentent 90 % ou plus en Allemagne, en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, au Japon et en Norvège (voir le tableau A2.1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France</li> </ul>
<p><i>Cela étant, des variations significatives de performances s'observent parmi les jeunes de 15 ans scolarisés dans les filières d'enseignement général et professionnel du secondaire...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans 9 pays de l'OCDE sur les 10 pour lesquels on dispose de données, les résultats du cycle d'enquête de 2003 du PISA montrent que les jeunes de 15 ans scolarisés dans des filières préprofessionnelles et professionnelles affichent en mathématiques des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France</li> </ul>

<p>performances sensiblement plus faibles que celles des élèves inscrits en filière générale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'écart entre ces deux groupes d'élèves est de 45 points et reste de 27 points après correction pour tenir compte des facteurs socioéconomiques (voir le tableau C1.3).</p>	
<p><b><i>...et les attitudes des élèves âgés de 15 ans à l'égard des mathématiques varient significativement entre les pays de l'OCDE dans le secondaire</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves de pays géographiquement ou culturellement proches tendent à avoir les mêmes attitudes à l'égard de l'apprentissage et à évoluer dans un cadre scolaire similaire, même si les attitudes et caractéristiques qu'ils ont en commun varient d'un groupe de pays à l'autre. La force de la corrélation entre, d'une part, les attitudes des élèves à l'égard des mathématiques, leurs approches d'apprentissage et leur perception de la vie à l'école et, d'autre part, leur performance en mathématiques varie elle aussi d'un groupe de pays à l'autre.</li> <li>• En Corée et au Japon ainsi que dans les pays nordiques, des corrélations positives supérieures à la moyenne sont établies entre au moins deux des indices relatifs aux approches d'apprentissage des élèves dérivés des résultats du cycle PISA 2003 et leur performance en mathématiques, ce qui dénote l'importance des stratégies d'apprentissage pour les élèves dans ces pays.</li> <li>• De tous les indices relatifs à la perception de la vie à l'école, c'est le climat de discipline qui a l'effet positif le plus important sur la performance en mathématiques dans les pays de l'OCDE. Dans ce classement des indices selon leur impact, les corrélations positives les plus fortes s'observent entre les attitudes des élèves à l'égard de l'école et le soutien des enseignants dans les deux groupes majoritairement constitués de pays anglophones et de pays nordiques (voir l'indicateur A5).</li> </ul>	<p><b><i>Les élèves français âgés de 15 ans sont parmi les plus anxieux mais ne s'écartent pas de la moyenne des pays de l'OCDE sur les autres indices sur l'attitude à l'égard des mathématiques</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe constitué par l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal est celui dont les 12 indices s'écartent le moins de la moyenne avec néanmoins un degré d'anxiété supérieur à la moyenne dans tous les pays de ce groupe. Par opposition, c'est par exemple au Danemark, en Finlande et en Suède que les élèves disent éprouver le moins d'anxiété en mathématiques. Ces élèves ont tendance à écarter davantage les stratégies de contrôle (et, dans une certaine mesure, les stratégies de mémorisation) que ceux des autres pays.</li> <li>• L'Australie, le Canada, les États-Unis, l'Islande et la Nouvelle-Zélande se distinguent quelque peu des autres groupes par la bonne perception de soi que les élèves ont en mathématiques et par le soutien relativement important dont ils disent bénéficier de la part de leurs enseignants.</li> <li>• C'est en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque que les élèves ont la perception la plus élevée de leurs capacités en mathématiques (voir le tableau A5.1).</li> </ul>
<p><b><i>L'augmentation du niveau d'éducation dans les pays de l'OCDE se reflète aussi dans les salaires proposés sur le marché du travail...</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe un lien positif entre niveau de formation et revenu. Dans de nombreux pays, le deuxième cycle du secondaire constitue un seuil au-delà duquel les études supplémentaires procurent un avantage salarial particulièrement important. Dans tous les pays, les titulaires d'un diplôme supérieur gagnent nettement plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (voir l'indicateur A9).</li> <li>• Dans les pays pour lesquels des données sur les</li> </ul>	<p><b><i>Le même constat peut être fait pour l'évolution du salaire par rapport au niveau d'éducation atteint en France...</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans 25 pays de l'OCDE dont la France (61%) et en Israël, économie partenaire, les titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de formation à la recherche de haut niveau perçoivent des salaires d'au moins 50 % supérieurs à ceux des personnes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire (voir le tableau A9.1a).</li> </ul> <p><b><i>...avec toutefois moins d'écart de revenus entre les individus que la moyenne de l'OCDE</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous niveaux de formation confondus, les proportions d'individus dont les revenus sont inférieurs ou égaux à la moitié des revenus médians sont relativement faibles en</li> </ul>

<p>revenus bruts sont disponibles, l'avantage salarial que procure une formation de niveau universitaire (par rapport au niveau secondaire) aux hommes âgés de 25 à 64 ans varie de 38 % en Corée à 80 % ou plus aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Italie, en Pologne, au Portugal et en République tchèque (voir le tableau A9.1a).</p>	<p>Belgique, en Espagne, en France, au Luxembourg, en Pologne et en République Tchèque. À l'autre extrême, les individus âgés de 25 à 64 ans dont les revenus avant impôts sont supérieurs à une fois et demie les revenus médians sont 22% en moyenne dans les pays de l'OCDE contre 19 % pour la France (voir le tableau A9.4a).</p>
<p><i>et les taux d'emploi augmentent en même temps que s'élèvent les niveaux de formation dans la plupart des pays de l'OCDE.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À de rares exceptions près, le taux d'emploi des diplômés du supérieur est nettement plus élevé que celui des diplômés de fin d'études secondaires, l'écart s'établissant à 9 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les taux d'emploi ont fortement évolué aux divers niveaux de formation (premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire et tertiaire) à l'échelle nationale, mais les taux moyens de l'OCDE sont restés relativement stables ces dix dernières années (voir le tableau A8.3a).</li> </ul>	<p><i>En France, l'augmentation du taux d'emploi est beaucoup plus nette entre ceux qui ont atteint le niveau du secondaire et ceux qui n'ont pas atteint ce niveau, qu'entre les diplômés de fin d'études secondaires et ceux de l'enseignement supérieur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les chiffres de 2005, les écarts de taux d'emploi entre des diplômés de fin d'études secondaires et du supérieur ne représentent que quelques points de pourcentage dans certains pays, mais atteignent ou dépassent les 12 points de pourcentage en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque et en Turquie. Cet écart est seulement de 7 points de pourcentage en France (voir le tableau A8.3a).</li> </ul>

## **DÉFIS LIÉS À L'ÉQUITÉ**

*Si les individus titulaires de diplômes de haut niveau continuent d'obtenir de bons résultats sur le marché de l'emploi, ceux qui ne possèdent pas de qualifications suffisantes, c'est-à-dire, selon la définition de l'OCDE, les personnes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire, ont en revanche vu leurs perspectives se détériorer à un rythme soutenu dans la plupart des pays à l'étude. Il s'avère donc de plus en plus crucial pour les systèmes d'éducation et de formation de s'assurer que les jeunes adultes quittent l'école avec des qualifications de base solides, ou qu'ils aient la possibilité de les obtenir par la suite.*

*Regards sur l'éducation 2007 complète les données sur les proportions d'individus qui obtiennent un diplôme du deuxième cycle du secondaire et sur la disponibilité et l'importance des activités de formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel à l'aide de nouvelles données sur la relation entre le contexte socioéconomique et, à la fois, les résultats de l'apprentissage dans le cadre scolaire et la participation à l'enseignement de niveau universitaire. La force de la corrélation entre le milieu socioéconomique des personnes et leurs résultats en termes d'éducation offre une piste pour examiner l'emploi que font les pays de leur potentiel de création de capital humain pour l'avenir, et permet d'évaluer l'équité dans la répartition des possibilités d'apprentissage.*

### ***Tendances générales***

***Les systèmes d'éducation se sont rapidement développés ces deux dernières décennies mais de nombreuses inégalités demeurent et sont plus ou moins marquées dans les pays de l'OCDE. Parmi elles, Regards sur l'éducation 2007 analyse:***

#### ***1. les difficultés durables d'insertion pour ceux qui n'ont pas atteint le niveau d'enseignement du secondaire***

- Les taux de chômage des personnes n'ayant pas atteint le niveau de fin d'études secondaires sont très élevés dans un certain nombre de pays, et bien qu'ils reculent avec l'âge, ils restent en général à des niveaux assez importants, signe de difficultés durables d'insertion (indicateur C4). À l'issue de la période de transition, c'est-à-dire à l'âge où la plupart des jeunes ont terminé leurs études, l'accès à l'emploi dépend du niveau de formation. Ne pas avoir achevé ses études secondaires constitue de toute évidence un sérieux handicap. En revanche, être titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires représente un atout pour la plupart des demandeurs d'emploi (sauf en Grèce, en Italie et en Nouvelle-Zélande) (voir l'indicateur A8).

- Dans 18 des 26 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, on ne compte pas plus de 8 % de chômeurs parmi les individus non scolarisés âgés de 20 à 24 ans qui sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires. En moyenne, la réussite des études secondaires diminue le taux de chômage de 7.3 points de pourcentage chez les jeunes de 20 à 24 ans et de 7.0 points de pourcentage chez ceux âgés de 25 à 29 ans. Ne pas terminer ses études secondaires est de toute évidence un sérieux handicap pour entrer dans la vie active, alors qu'un diplôme de fin d'études tertiaires aide à trouver un

### ***Principaux résultats pour la France***

***Les difficultés d'insertion sont encore plus visibles chez les jeunes de 20-24 ans qui n'ont pas atteint le niveau d'enseignement du secondaire dans un petit groupe de pays incluant la France que dans les autres pays de l'OCDE ...***

- Dans les pays de l'OCDE, la proportion des jeunes non scolarisés au chômage dans la tranche d'âge des 20-24 ans ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire est de 14 % en moyenne en 2005 alors qu'il est d'au moins 20 % dans un petit groupe de pays comprenant la Belgique, la France, la Pologne et la République slovaque (voir le tableau C4.3).

- Chez les jeunes non scolarisés du même groupe d'âge qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, le taux de chômage n'est inférieur à 8 % qu'au Danemark, au Mexique et en Turquie. C'est en Belgique, en France, en Irlande, en République slovaque et en Suède que s'observent les écarts les plus marqués de taux de chômage entre les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et ceux qui ne le sont pas dans le groupe d'âge des 20-24 ans (voir le tableau C4.3).

#### ***...et persistent dans le temps***

- En moyenne, on compte 13.5 % de chômeurs parmi les individus non scolarisés qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans le groupe d'âge des 25-29 ans contre 20.2% en France (voir le tableau C4.3).



<p>emploi (voir le tableau C4.3).</p>	
<p><b>2. les inégalités dans l'accès à l'université pour les jeunes dont les parents exercent des professions manuelles ou sont issus de milieux socio économiques défavorisés ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays se distinguent fortement les uns des autres par l'efficacité avec laquelle ils réussissent à amener des jeunes dont le père exerce une profession manuelle à faire des études tertiaires. L'Espagne et l'Irlande sont à l'évidence les pays où règne la plus grande égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur (voir l'indicateur A7).</li> <li>• Les élèves de 15 ans issus de milieux socioéconomiques moins favorisés sont moins nombreux à espérer terminer des études tertiaires CITE 5A ou 6 que ceux qui vivent dans des milieux plus favorisés. Et même abstraction faite de la variation de la performance en mathématiques – ce qui revient à comparer des élèves aux aptitudes analogues –, les élèves issus de milieux socioéconomiques moins favorisés restent moins nombreux à escompter obtenir un diplôme tertiaire (voir le tableau A4.4).</li> <li>• La comparaison du milieu socioéconomique des étudiants selon le niveau de formation de leur père révèle de fortes disparités entre les pays. Dans de nombreux pays, les jeunes sont nettement plus susceptibles de faire des études tertiaires si leur père est titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires (voir l'indicateur A7).</li> <li>• Dans les pays qui disposent de données sur le niveau socioéconomique des étudiants, les effectifs d'étudiants issus de milieux moins favorisés montrent que les inégalités dans le parcours scolaire antérieur se perpétuent. Les pays où l'accès à l'enseignement tertiaire est plus équitable, en l'occurrence l'Espagne, la Finlande et l'Irlande, sont aussi ceux dont les résultats aux tests du cycle PISA 2000 varient le moins entre les établissements (voir le graphique A7.1).</li> </ul>	<p><b>La France, comme la plupart des 10 pays de cette enquête, présente des inégalités dans l'accès à l'université ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En Allemagne, en Autriche, en France et au Portugal, les jeunes dont le père exerce une profession manuelle ont près de moitié moins de chances de faire des études supérieures que ne le laisse supposer leur proportion dans la population (voir le graphique A7.1).</li> <li><b>... mais elles ne sont pas plus élevées que la moyenne des pays de l'OCDE...</b></li> <li>• Dans tous les pays sauf un, les élèves issus d'un milieu socioéconomique plus favorisé sont au moins deux fois plus susceptibles que ceux issus d'un milieu socioéconomique moins favorisé de prétendre à l'obtention d'un diplôme de niveau universitaire. Ils en sont même trois fois plus susceptibles dans six pays et quatre fois plus susceptibles en Hongrie et 2.3 en France contre une moyenne de 2.4 (voir le tableau A4.4).</li> <li>• Dans les dix pays de l'indicateur A7, les étudiants dont le père est titulaire d'un diplôme du supérieur sont plus nombreux dans les effectifs que ne le laisse supposer le pourcentage de ces familles dans la population. Cet indicateur du niveau socioéconomique varie aussi sensiblement d'un pays à l'autre. C'est au Portugal que la sélectivité est la plus forte (ratio de 3.2) dans l'enseignement supérieur. En Allemagne, en Autriche, en France et au Royaume-Uni, les individus dont le père est titulaire d'un diplôme du supérieur sont deux fois plus susceptibles de suivre des études supérieures que ne le laisse supposer leur proportion dans la population. Ce coefficient est beaucoup plus faible en Espagne (1.5) et en Irlande (1.1).</li> </ul>
<p><b>3. les inégalités selon le sexe...</b></p> <p><b>...dans l'accès aux matières scientifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de titulaires d'un diplôme scientifique (obtenu à l'issue d'études de niveau universitaire ou d'un programme de recherche de haut niveau) par 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans varie nettement moins chez les femmes que chez les hommes. (voir le tableau A3.4).</li> </ul> <p><b>...dans l'accès à l'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les taux d'emploi varient aussi davantage selon le sexe aux niveaux inférieurs de formation. La probabilité de travailler est plus grande (23 points de pourcentage)</li> </ul>	<p><b>Les femmes titulaires d'un diplôme scientifique du de niveau universitaire sont nombreuses en France comparées à la moyenne de l'OCDE, mais nettement en dessous de la proportion d'hommes titulaires de ce même diplôme en France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes titulaires d'un diplôme scientifique niveau universitaire sont moins de 500 par 100 000 actifs occupés en Autriche, en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas et en Suisse, mais plus de 1 500 en Australie, en Corée, en Finlande, en France et en Nouvelle-Zélande. Dans les pays de l'OCDE, on compte en moyenne 971 femmes (contre 1 527 en France) titulaires d'un diplôme scientifique par 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34</li> </ul>

<p>chez les hommes que chez les femmes parmi ceux qui ne sont pas arrivés au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette différence entre les sexes tombe à 10 points de pourcentage chez les plus qualifiés. (voir les tableaux A8.3b et A8.3c).</p>	<p>ans, contre 1 561 hommes (contre 2 465 en France) (voir le tableau A3.4).</p> <p><i>Les écarts entre hommes et femmes dans l'accès à l'emploi sont moins prononcés que la moyenne de l'OCDE en France ...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La probabilité de travailler est plus grande (15 points de pourcentage) chez les hommes que chez les femmes en France parmi ceux qui ne sont pas arrivés au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette différence entre les sexes chute à 7 points de pourcentage en France chez les plus qualifiés, soit une inégalité moindre dans les deux cas par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir les tableaux A8.3b et A8.3c).</li> </ul>
<p><i>...dans les salaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans tous les pays examinés, à niveaux d'études comparables, les femmes gagnent moins que les hommes. Leurs rémunérations représentent d'ordinaire entre 50 et 80 % de celles de leurs homologues masculins (voir le tableau A9.1b).</li> <li>• Dans la population âgée de 25 à 64 ans, l'avantage salarial que procure un diplôme de fin d'études tertiaires par rapport à un diplôme de fin d'études secondaires est plus important chez les femmes que chez les hommes en Australie, en Autriche, au Canada, en Corée, en Espagne, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse et en Turquie. La situation inverse s'observe dans les autres pays, sauf en Allemagne et en Belgique, où cet avantage est pratiquement identique chez les hommes et les femmes (voir le tableau A9.1a).</li> </ul>	<p><i>.. bien que les écarts de salaires entre hommes et femmes demeurent importants en France</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'avantage salarial associé à l'acquisition d'un diplôme de niveau universitaire est au moins de 14 point de pourcentage plus élevé pour les hommes âgés de 25 à 64 ans que pour les femmes du même âge aux États-Unis, en Finlande, en France, en Hongrie, en Italie, au Luxembourg, en Pologne et en République tchèque (voir le tableau A9.1a).</li> </ul>
<p><i>... ..dans l'accès aux formations pour les adultes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans tous les pays sauf trois (la Finlande, la France et la Hongrie), l'espérance de formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel est plus élevée chez les actifs occupés de sexe masculin que de sexe féminin (voir le graphique C5.4). Dans la catégorie des actifs occupés, les disparités les plus grandes entre les deux sexes s'observent en Suisse, où les hommes peuvent espérer suivre près de 360 heures de formation continue de plus que les femmes. Dans tous les pays sauf en Autriche, en Belgique et en Suisse, les écarts entre les deux sexes sont inférieurs à 100 heures (et sont favorables aux hommes).</li> </ul>	<p><i>La France présente une grande équité entre les sexes dans l'accès à la formation continue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La France fait partie des trois pays (avec la Finlande et la Hongrie) où l'espérance de formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel est plus élevée chez les actifs occupés de sexe féminin que de sexe masculin tout niveaux d'études confondus (voir le graphique C5.4).</li> </ul>
<p><b>4. les inégalités dans la chance de réussite de la population immigrée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parmi les 14 pays de l'OCDE qui comptent une importante population d'immigrés, les élèves de 15 ans issus de la première génération accusent sur l'échelle</li> </ul>	<p><i>Les immigrants en France ont moins de chances de réussite par rapport à la moyenne de l'OCDE même si les chiffres montrent une progression significative de la performance des élèves de 15 ans issus de la seconde génération par rapport à ceux de la première</i></p>

<p>des mathématiques du PISA un retard de 48 points en moyenne – ce qui correspond aux connaissances acquises pendant plus d’une année scolaire – par rapport à leurs camarades autochtones. Pour les élèves immigrés de la deuxième génération, l’écart de performances, de 40 points, reste encore sensible (voir le tableau A6.1a).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves de la seconde génération (soit ceux qui sont nés dans le pays de l’évaluation) tendent à afficher de meilleures performances que ceux de la première génération (soit ceux nés à l’étranger), de 8 point en moyenne. Ce constat n’est pas surprenant, sachant que les élèves de la seconde génération n’ont pas eu à vivre de transition entre des pays, des cultures et des systèmes d’éducation différents (voir le tableau A6.1a).</li> <li>• Chez les élèves issus de l’immigration, la performance en mathématiques varie nettement moins d’un pays à l’autre entre les élèves situés au sommet de l’échelle de compétence qu’entre ceux situés au bas de cette échelle (voir les tableaux A6.2 a, b et c).</li> <li>• Les élèves issus de l’immigration tendent à accuser de moins bons résultats que les élèves autochtones et à vivre dans des milieux moins favorisés, certes, mais ils se disent plus intéressés par les mathématiques et plus motivés dans cette matière que ne le sont en moyenne les élèves autochtones dans les pays de l’OCDE (voir le tableau A6.3).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le désavantage des élèves de 15 ans issus de l’immigration (première génération) varie grandement d’un pays à l’autre : il est insignifiant en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et à Macao-Chine, mais représente plus de 90 points en Belgique et en Suède. Avec 72 points de différence entre les élèves autochtones et ceux issus de la première génération et 48 points d’écart entre les élèves autochtones et ceux issus de la seconde génération, la France se situe néanmoins au dessus de la moyenne des pays de l’OCDE (voir le tableau A6.1a).</li> <li>• Force est de constater toutefois que les gains de performance varient sensiblement selon les pays. Au Canada, au Luxembourg, en Suède et en Suisse et, dans les économies partenaires, à Hong Kong-Chine, les élèves de 15 ans de la seconde génération obtiennent des résultats nettement plus élevés que les élèves de la première génération, avec un écart de performance atteignant 31 points en Suisse et 58 points en Suède, alors qu’en Allemagne et en Nouvelle-Zélande, leurs résultats sont moins bons que ceux de la première génération. La France, avec une progression de 25 points, se situe nettement au dessus du gain moyen qui est de 8 points (voir le tableau A6.1a).</li> </ul> <p><i>Cependant, les écarts demeurent encore importants entre la seconde génération et la population autochtone</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des écarts significatifs s’observent entre élèves de 15 ans de la seconde génération et élèves autochtones en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, aux États-Unis, en France, au Luxembourg, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse. Ce constat donne à penser que la performance relative des élèves issus de l’immigration ne s’explique pas uniquement par la composition des populations d’immigrants en termes de niveau de formation et de milieu socioéconomique (voir le tableau A6.1a).</li> </ul>
<p><b>5. les inégalités dans l’accès à la formation pour les adultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adultes sont plus susceptibles de participer à des activités de formation continue liée à l’emploi en dehors du cadre institutionnel s’ils ont un niveau de formation plus élevé. Chez les titulaires d’un diplôme de fin d’études supérieures, l’espérance de formation représente moins de 350 heures en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas, mais dépasse le millier d’heures au Danemark, en Finlande, en France et en Suisse (voir le tableau C5.1a).</li> <li>• La participation à des activités de formation continue liée à l’emploi en dehors du cadre institutionnel diminue avec l’âge dans la plupart des pays, quoique dans des proportions variables (voir le graphique C5.3). L’espérance de formation continue est</li> </ul>	<p><b>La formation continue est très développée en France mais avec des inégalités par rapport au niveau d’éducation des personnes qui en bénéficient ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En moyenne dans les pays de l’OCDE, pour les personnes qui ont un niveau de formation du supérieur, les taux de participation à des activités non formelles de formation continue liée à l’emploi sont supérieurs de près de 24 points de pourcentage à ceux des personnes qui n’ont pas atteint le niveau de formation du deuxième cycle du secondaire. Les variations dépassent 35 points de pourcentage aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suisse, tandis qu’elles sont de 24 points de pourcentage en France (voir tableau C5.1a).</li> </ul> <p><b>... et surtout par rapport à l’âge des participants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’espérance de formation continue en dehors du cadre institutionnel est sensiblement moins élevée tous niveaux</li> </ul>

<p>plus élevée chez les 35-44 ans par rapport aux 25-34 ans que dans quatre pays, à savoir au Danemark, en Finlande, en République tchèque et en Suède. Et un seul pays, en l'occurrence les États-Unis, enregistre une hausse de l'espérance de formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel entre les 35-44 ans et les 45-54 ans (voir le tableau C5.1b).</p>	<p>d'éducation confondus chez les plus âgés (de 55 à 64 ans) que chez les plus jeunes en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France et en Hongrie. Dans ces pays, l'espérance de formation continue des plus âgés ne représente pas plus d'un quart de celle de la tranche d'âge qui les précède. Ces écarts peuvent être imputables au fait que les individus plus âgés accordent moins de valeur à l'investissement dans la formation et que les employeurs leur proposent moins souvent des formations (sachant qu'il leur restera moins de temps pour rentabiliser leur investissement) (voir le tableau C5.1b).</p>
---	--

## **DÉFIS LIÉS AUX RESSOURCES ET À L'EFFICIENCE**

*Le développement de l'enseignement est allé de pair avec des investissements financiers massifs. L'édition 2007 de **Regards sur l'éducation** montre qu'entre 1995 et 2004, les dépenses affectées aux établissements d'enseignement ont augmenté, tous niveaux d'enseignement confondus, de 42 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Pour inscrire cette expansion dans la durée, il s'agira toutefois de repenser ses moyens de financement et de veiller à son efficience. Dans certains pays, les dépenses par étudiant ont diminué – notamment en Hongrie, en Pologne, en République tchèque et au Royaume-Uni – les taux de scolarisation ayant augmenté plus rapidement que les dépenses destinées à l'enseignement tertiaire.*

*S'il reste crucial de renforcer l'investissement dans l'éducation, il est évident qu'un surcroît de fonds ne peut suffire à lui seul car il s'agit également d'en assurer l'efficience. Le secteur de l'éducation n'est pas encore parvenu à se renouveler comme l'ont fait d'autres professions dans une perspective d'amélioration des résultats et de la productivité. En réalité, les données indiquent une évolution contraire, c'est-à-dire que la productivité dans l'éducation a connu un déclin général, à niveau de qualité d'instruction égal, tandis que le coût des intrants a nettement augmenté. Alors que les prestations de services éducatifs de l'enseignement sont largement restés les mêmes, l'importance numérique de la main d'œuvre et la primauté des salaires des enseignants dans les dépenses générales (avec des barèmes de salaire fondés sur les qualifications et sur des augmentations automatiques) ont engendré un accroissement dans le temps des coûts liés au personnel*

<b><i>Tendances générales</i></b>	<b><i>Principaux résultats pour la France</i></b>
<p><b><i>Les pays de l'OCDE consacrent une part importante de leur PIB collectif aux établissements d'enseignement ...</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les pays de l'OCDE investissent une part importante de leurs ressources nationales dans l'éducation. Sources de financement publiques et privées confondues, ils consacrent collectivement 6.2 % de leur PIB cumulé au financement des établissements préprimaires, primaires, secondaires et tertiaires. Dans les conditions actuelles d'austérité budgétaire, les postes de dépenses de cette ampleur sont surveillés de près par les pouvoirs publics, soucieux de revoir les dépenses à la baisse ou d'en limiter la croissance.</li> <li>• Toutefois, 8 des 28 pays de l'OCDE et 3 économies partenaires pour lesquels des données sont disponibles consacrent moins de 5 % de leur PIB au financement de leurs établissements d'enseignement. En Grèce et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Brésil et en Fédération de Russie, ces dépenses ne représentent qu'entre 3.4 et 4.1 % du PIB (voir le tableau B2.1).</li> </ul>	<p><b><i>Les dépenses d'éducation publiques et privées pour l'ensemble des niveaux d'éducation représentent pour la France 6.1 % du PIB, soit un chiffre au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dépenses les plus élevées en % du PIB au titre des établissements d'enseignement sont observées en Corée, au Danemark, aux États-Unis et en Islande et, dans les économies partenaires, en Israël, où, sources publiques et privées confondues, elles représentent au moins 7 % du PIB. Viennent ensuite la Nouvelle-Zélande et la Suède où la part de ces dépenses dans le PIB est supérieure à 6.5 %.</li> <li>• Les dépenses publiques et privées effectuées au titre des établissements de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent 4.1 % du PIB en France, soit plus que la moyenne des pays qui est de 3.8 %. Les dépenses effectuées au titre des établissements de l'enseignement supérieur représentent quant à elles 1.3 % du PIB et sont légèrement inférieures à la moyenne des pays (1.4 % - voir le tableau B2.1b).</li> </ul>
<p><b><i>... mais dans un tiers des pays de l'OCDE, la croissance des dépenses d'éducation n'a pas suivi celle de la richesse nationale</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre 1995 et 2004, la croissance des dépenses d'éducation n'a pas suivi celle de la richesse nationale dans un tiers des 26 pays de l'OCDE et économies partenaires pour lesquels des données sont disponibles (voir le tableau B2.1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France</li> </ul>

***Rapportées aux nombre d'élèves, les dépenses consenties chaque année au titre des établissements varient beaucoup entre les niveaux d'éducation ...***

- Les pays de l'OCDE dépensent en moyenne 7 572 USD par an et par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Ces dépenses unitaires s'élèvent à 5 331 USD dans l'enseignement primaire, à 7 163 USD dans l'enseignement secondaire et 14 027 USD dans l'enseignement tertiaire, mais ces moyennes occultent de grandes différences entre pays (voir le tableau B1.1a).
- Comme le montre la moyenne calculée tous pays de l'OCDE confondus, les dépenses unitaires sont deux fois plus élevées dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau B1.1a).
- Abstraction faite des activités de recherche et de développement (R&D) et des services auxiliaires, les dépenses au titre des services d'éducation dans les établissements d'enseignement tertiaire s'élèvent en moyenne à 7 664 USD par an et par étudiant. Elles ne représentent pas plus de 4 500 USD en Grèce, en Italie, en Pologne et en Turquie, mais dépassent le seuil des 9 000 USD en Australie, en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Norvège et en Suisse (voir le tableau B1.1a).

***...et représentent un investissement important pour qu'un élève obtienne son diplôme de fin d'étude secondaires***

- Dans les pays de l'OCDE, les dépenses cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires s'établissent en moyenne à 81 485 USD par élève. Elles représentent moins de 40 000 USD au Mexique, en Pologne, en République slovaque et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Brésil, au Chili, en Estonie et en Fédération de Russie, mais atteignent ou dépassent 100 000 USD en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en Suisse contre 86 406 en France (voir le tableau B1.3a).

***Un investissement qui pourrait être plus efficient***

- L'indicateur B7 étudie la relation entre les ressources investies dans l'éducation et les résultats du primaire et du premier cycle du secondaire dans les pays de l'OCDE pour évaluer l'efficacités de leur système d'éducation. Il en ressort que dans les pays de l'OCDE, il est possible d'améliorer les résultats de l'apprentissage de 22 % sans revoir à la hausse les moyens mobilisés en faveur de l'éducation (efficience des extrants). La marge de réduction des moyens sans porter atteinte à la qualité des résultats est légèrement supérieure, à 30 % (efficience des intrants).

***La France se caractérise pas une dépense par élève du secondaire bien plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE combinée à une dépense par étudiant du supérieur en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE***

- En moyenne pour l'année 2004, les pays de l'OCDE dépensent 6 608 USD par élève inscrit dans le primaire et le secondaire. Les dépenses varient de 4 000 USD ou moins au Mexique, en Pologne, en République slovaque et en Turquie et dans les pays partenaires au Brésil, au Chili, en Estonie et en Fédération de Russie, à plus de 8 000 USD en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en Suisse. Elles sont de 7 262 USD en France soit 654 USD de plus par élève/étudiant que la moyenne de l'OCDE. Par contre, le coût annuel par étudiant de l'enseignement supérieur est de 10 668 USD en France, soit 5 % en dessous de la moyenne OCDE (11 100 USD) (voir les tableaux B1.1a et B1.1b)
- En moyenne, les activités de R&D et les services auxiliaires représentent respectivement 29 et 4 % des dépenses unitaires totales au titre de l'enseignement tertiaire. Dans 8 des 27 pays de l'OCDE et économies partenaires où les dépenses sont ventilées par type de services dans l'enseignement tertiaire (en Allemagne, en Belgique, en Finlande, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse), les activités de R&D et les services auxiliaires représentent au moins 35 % des dépenses unitaires totales au titre de l'enseignement tertiaire. Cela peut se traduire par des dépenses unitaires considérables dans certains pays. Ainsi, les dépenses au titre des activités de R&D et des services auxiliaires dans les établissements tertiaires représentent par exemple plus de 4 500 USD par étudiant en Allemagne, aux États-Unis, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse (voir le graphique B1.3 et le tableau B1.1b).

- Pas de données disponibles par pays.

***Le temps passé à s'instruire, les rémunérations des enseignants et les taux d'encadrement varient beaucoup selon les pays, ce qui explique en partie la variation dans les dépenses par élève/étudiant***

- Lorsque les pays fixent le nombre d'heures passées par les élèves en classe, le nombre d'années passées à l'école ainsi que les disciplines enseignées, ils font des choix qui reflètent leurs priorités et préférences nationales. Les considérations budgétaires ont aussi une influence sur le système éducatif : les rémunérations des enseignants représentent le principal poste de dépenses dans l'enseignement scolaire et, à ce titre, constituent un aspect essentiel dont doivent tenir compte les décideurs publics qui tentent à la fois de préserver la qualité du système éducatif et de maîtriser les coûts. Par ailleurs, alors que la taille des classes est devenue un sujet d'actualité dans de nombreux pays de l'OCDE, les études qui attestent de son incidence sur les performances des élèves sont contrastées.

- Le temps d'instruction correspond au nombre d'heures de cours que les établissements doivent dispenser aux élèves, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues. Entre 7 et 14 ans, le temps total d'instruction prévu représente 6 898 heures en moyenne dans les pays de l'OCDE. Toutefois, il varie selon la réglementation officielle : il est de 5 523 heures en Finlande, mais dépasse 8 000 heures en Italie et aux Pays-Bas (voir le tableau D1.1).

- Dans les établissements publics d'enseignement primaire, les enseignants donnent en moyenne 803 heures de cours par an, soit 2 heures de moins qu'en 2004. Leur temps d'enseignement représente moins de 650 heures au Danemark, au Japon et en Turquie, mais atteint 1 080 heures aux États-Unis (voir le tableau D4.1).

- Dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'enseignement s'établit en moyenne à 707 heures par an. Il ne représente pas plus de 505 heures par an au Japon, mais dépasse la barre du millier d'heures aux États-Unis (1 080 heures) et au Mexique (1 047 heures) (voir le tableau D4.1).

- La rémunération des personnels de l'éducation, dont les enseignants, absorbe la part la plus importante du budget de fonctionnement dans tous les pays de l'OCDE. En moyenne, elle représente 80 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. À ces niveaux d'enseignement, la part de la rémunération des personnels de l'éducation dans les dépenses de fonctionnement est égale ou supérieure à 70 % dans tous les pays, sauf en Finlande, en République

***Ce sont les heures d'instruction obligatoires et le nombre d'heures de cours des enseignants en France qui expliquent en grande partie le niveau élevé par rapport à la moyenne de l'OCDE des dépenses par élève scolarisé dans l'enseignement secondaire ...***

- La plupart des pays de l'OCDE voient le nombre d'heures annuelles d'instruction obligatoire augmenter entre le primaire et le secondaire tandis que les heures de cours à la charge des enseignants diminuent significativement entre ces deux niveaux. Cependant, l'ampleur de l'écart entre heures d'instruction obligatoires et heures d'enseignement est beaucoup plus prononcée en France que dans un grand nombre des pays de l'OCDE (voir les tableaux D1.1 et D4.1).

- Un enseignant du secondaire en France passera chaque année scolaire moins d'heures devant une classe qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE. Par contraste, ceux du primaire donnent annuellement 115 heures de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Les élèves en France, quant à eux, passent plus de temps en cours par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, et cela aussi bien dans le primaire que dans l'enseignement secondaire. Il est tout de même à souligner que l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE s'accroît avec l'entrée dans le deuxième cycle du secondaire et l'apparition des multiples options. Ainsi, un élève de 15 ans suit en France 131 heures d'instruction obligatoire supplémentaires par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE tandis que ce même écart n'est que de 61 heures annuelles entre les âges de 12 et 14 ans (voir les tableaux D1.1 et D4.1).

- Ces différences expliquent en partie pourquoi les dépenses par élève dans l'enseignement secondaire sont supérieures de 20 % en France à la moyenne des pays de l'OCDE tandis qu'elles sont inférieures de 13% à la moyenne dans l'enseignement primaire (voir le tableau B1.1a).

***...ainsi que le budget consacré dans le secondaire à la rémunération des personnels autres que le personnel enseignant***

- Au Danemark, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et, dans les économies partenaires, en Slovaquie, la rémunération des personnels autres que le personnel enseignant représente plus de 20 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, alors qu'en Autriche, en Corée et en Irlande et, dans les économies partenaires, au Chili, cette part ne dépasse pas 10 % et qu'elle atteint en moyenne 15 %. Ces différences reflètent sans doute le degré variable de spécialisation des personnels de l'éducation dans des activités autres que l'enseignement, comme les chefs d'établissement, les conseillers d'orientation, les chauffeurs de cars, les

<p>slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni, et à 90 % en Grèce, au Mexique et au Portugal (voir le tableau B6.2).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rémunérations des enseignants ayant au moins 15 ans de service dans l'enseignement du premier cycle du secondaire représentent plus de deux fois le niveau du PIB par habitant en Corée et au Mexique ; en Islande et en Norvège ainsi qu'en Israël, économie partenaire, leurs rémunérations représentent 75 % ou moins du PIB par habitant. Ces rémunérations s'inscrivent dans la fourchette suivante : elles sont inférieures à 16 000 USD en Hongrie, égales ou supérieures à 51 000 USD en Allemagne, en Corée et en Suisse, et supérieures à 88 000 USD au Luxembourg (voir le tableau D3.1).</li> <li>• Les effectifs des classes augmentent en moyenne de près de trois élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Toutefois, le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves/étudiants par enseignant) augmente généralement aux niveaux supérieurs d'enseignement sous l'effet de l'allongement du temps annuel d'instruction, même si cette tendance n'est pas uniforme dans tous les pays (voir le tableau D2.2).</li> </ul>	<p>infirmières scolaires, les gardiens et le personnel chargé de l'entretien (voir le tableau B6.2).</p> <p><i>En revanche, le salaire des enseignants du secondaire se situe légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE en France ...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La comparaison des salaires statutaires bruts des enseignants en début de carrière, après 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum fournit des informations sur les profils de carrière offerts dans les différents pays. Alors qu'en moyenne, pour les pays de l'OCDE, le salaire maximal est obtenu après 24 ans d'ancienneté pour les enseignants du premier cycle du secondaire, il l'est en moyenne après 34 ans d'enseignement en Autriche et en France et 38 ans ou plus en Espagne et en Hongrie. En France, les enseignants débutants du primaire et du secondaire perçoivent un traitement légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Par contre, leur salaire maximal est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE et équivalent à un peu moins du double de celui des enseignants débutants (voir les tableaux D3.1 et D3.2).</li> </ul> <p><i>... et la taille des classes du premier cycle du secondaire se situe également au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec 24 élèves en moyenne par classe du premier cycle du secondaire, la France est au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes est comprise entre 36 élèves par classe en Corée et moins de 20 élèves au Danemark, en Islande, au Luxembourg et en Suisse (voir le tableau D2.2).</li> </ul>
<p><i>Les dépenses d'éducation ont fortement augmenté ces dix dernières années dans tous les pays de l'OCDE ...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans de nombreux pays, l'augmentation des effectifs scolarisés à ces niveaux d'enseignement est allée de pair avec des investissements financiers massifs. Dans les 26 pays de l'OCDE et économies partenaires pour lesquels des données tendanciennes comparables sont disponibles tous niveaux d'enseignement confondus, les investissements publics et privés dans l'éducation ont augmenté dans chaque pays de 7 % au moins en valeur réelle entre 1995 et 2004. Ils ont progressé de 42 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B2.3).</li> <li>• Les niveaux d'enseignement qui ont bénéficié de l'augmentation des dépenses d'éducation entre 1995 et 2004 varient selon les pays. Dans la plupart des pays toutefois, l'enseignement tertiaire a été privilégié par rapport à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. En Espagne, aux États-Unis,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>



<p>en Grèce, en Italie, au Japon, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse, l'augmentation des dépenses a été plus forte (de l'ordre d'au moins 20 points de pourcentage) dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (voir le tableau B2.3).</p>	
<p><i>... mais pas aussi vite que l'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur dans certains pays de l'OCDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué dans certains pays, car les budgets n'ont pas été revus à la hausse en proportion de l'augmentation des effectifs. Dans un certain nombre des 26 pays de l'OCDE et économies partenaires pour lesquels des données sont disponibles, en l'occurrence en Hongrie, en Pologne, au Portugal, au Royaume-Uni, en République tchèque et en Suède et, dans les économies partenaires, au Brésil et en Israël, les dépenses unitaires au titre l'enseignement tertiaire ont diminué entre 1995 et 2004. Dans tous ces pays, ce phénomène s'explique en grande partie par l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants (plus de 30 %) pendant cette période (voir le tableau B1.5).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>
<p><i>Les sources privées de financement de l'éducation gagnent sans cesse en importance pour augmenter le niveau de ressources disponibles pour l'éducation...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le financement des établissements d'enseignement primaire et secondaire provient à plus de 90 % de sources publiques. Ce pourcentage n'est nulle part inférieur à 80 %, si ce n'est en Corée et, dans les économies partenaires, au Chili. Dans l'enseignement tertiaire cependant, la part des fonds privés varie énormément : elle est inférieure à 5 % au Danemark, en Finlande et en Grèce, mais dépasse la barre des 50 % en Australie, aux États-Unis et au Japon et, dans les économies partenaires, en Israël, voire des 75 % en Corée et, dans les économies partenaires, au Chili (voir les tableaux B3.1, B3.2 a et b).</li> <li>Dans l'enseignement tertiaire, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, si ce n'est en Grèce, en Hongrie et en Suède. Les dépenses d'entités privées autres que les ménages restent significatives : elles représentent au moins 10 % des dépenses totales en Australie, en Corée, aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède et, dans les économies partenaires, en Israël (voir le tableau B3.2b).</li> </ul>	<p><i>L'utilisation de sources privées de financement dans l'éducation a augmenté partout mais demeure beaucoup moins courante en Europe que dans les autres pays de l'OCDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comparé à la moyenne des pays de l'OCDE, le financement de l'éducation est très majoritairement public dans les pays européens (Europe des 19). Le financement public représente en moyenne 5.0 % du PIB pour l'ensemble des pays de l'OCDE (voir tableau B2.4) soit le même niveau que celui de l'Union Européenne (5.0 %) et un peu moins que celui de la France (5.7%). En revanche, le financement privé est beaucoup plus important dans certains pays non européens, la moyenne de l'OCDE étant de 0.7 en pourcentage du PIB contre 0.5 pour les pays de l'Union Européenne et respectivement 0.9 % pour les pays non européens. Parmi les pays européens, seuls l'Allemagne, la république slovaque et le Royaume-Uni financent leurs systèmes d'éducation (apprentissage compris) par plus de 15 % de dépenses privées (voir tableaux B2.4 et B3.1).</li> <li>Les sources privées représentent en moyenne quelque 24 % des dépenses au titre de l'enseignement supérieur et 20 % des dépenses affectées aux établissements pré-primaires contre respectivement 16 et 4% en France (voir tableaux B3.2a et B3.2b).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans tous les pays pour lesquels on dispose de données comparables, le financement public, tous niveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>

<p>d'enseignement confondus, a augmenté entre 1995 et 2004. Toutefois, les dépenses privées ont enregistré une progression encore plus forte dans près des trois quarts de ces pays (voir le tableau B3.3).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon la moyenne des 18 pays de l'OCDE pour lesquels des données tendanciennes sont disponibles, la part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a régressé légèrement entre 1995 et 2000. Elle a également diminué chaque année entre 2001 et 2004. Toutefois, en règle générale, l'accroissement de l'investissement privé est venu s'ajouter à l'investissement public, et non s'y substituer (voir le tableau B3.3).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>
<p><i>... mais l'investissement supplémentaire consenti par un individu pour obtenir un diplôme du supérieur génère toujours un rendement financier annuel qui est supérieur à 8 % dans tous les pays</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteindre un niveau de formation immédiatement supérieur peut être considéré comme un investissement économique, dont une partie est à charge de l'individu (le manque à gagner pendant les études, par exemple) et qui lui procurera des revenus plus élevés tout au long de sa vie. Dans ce contexte, l'investissement consenti pour obtenir un diplôme du supérieur peut générer un rendement financier annuel qui peut aller jusqu'à 22.6 %, et qui est supérieur à 8 % dans tous les pays. En règle générale, ils sont encore plus élevés si l'investissement vise un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (voir tableaux A9.5 et A9.6).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de données disponibles pour la France.</li> </ul>
<p><i>La part du financement privé et les droits de scolarité appliqués par les établissements d'enseignement du supérieur varient beaucoup.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des écarts considérables s'observent parmi les pays de l'OCDE et les économies partenaires concernant le montant moyen des droits de scolarité perçus par les établissements dispensant un enseignement de niveau universitaire. Dans un quart des pays de l'OCDE (tous les pays nordiques, l'Irlande, la Pologne et la République tchèque) les établissements d'enseignement public ne perçoivent aucun droit de scolarité. À l'inverse, les établissements d'enseignement public appliquent aux ressortissants nationaux des droits de scolarité annuels supérieurs à 1 500 USD dans un quart des pays de l'OCDE et économies partenaires (voir le tableau et le graphique B5.1).</li> </ul> <p><i>Les pays de l'OCDE où les étudiants sont tenus d'acquitter des droits de scolarité peuvent néanmoins afficher une importante scolarisation dans l'enseignement de niveau universitaire lorsque des systèmes de subventions publiques (bourses, prêt d'études) sont mis en place</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays de l'OCDE où les étudiants sont tenus d'acquitter des droits de scolarité et peuvent bénéficier de</li> </ul>	<p><i>En France, les frais de scolarité demandés par les établissements de niveau universitaire sont peu élevés...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parmi les 19 pays de l'UE, seuls les Pays-Bas et le Royaume-Uni exigent de leurs ressortissants nationaux des droits de scolarité annuels qui représentent plus de 1 100 USD par étudiant scolarisé à temps plein. La France avec des frais de scolarité pour une formation universitaire (à l'exclusion des classes préparatoires aux grandes écoles) compris entre 160 et 490 euros, se situe en dessous des autres pays européens (voir le tableau et le graphique B5.1).</li> </ul> <p><i>et les systèmes de bourses et de prêt d'études sont peu développés même si les familles peuvent prétendre à des aides de la part d'autres instances que le ministère de l'Éducation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'exception des Pays-Bas et du Royaume-Uni, Dans tous les pays européens dont les données sont disponibles (en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie et en Pologne), l'obstacle financier à l'inscription dans l'enseignement tertiaire est relativement peu important et les aides publiques aux étudiants sont assez faibles et essentiellement réservées à certains groupes cibles. Il est intéressant de constater que le taux moyen d'inscription dans l'enseignement de niveau</li> </ul>

<p>subventions publiques d'un montant particulièrement élevé n'affichent pas pour autant un taux d'accès à l'université plus faible que la moyenne des pays de l'OCDE. En Australie et en Nouvelle-Zélande, par exemple, les taux d'accès au supérieur de type A figurent parmi les plus élevés (respectivement 82 et 79 %) ; les Pays-Bas (59 %) et les États-Unis (64 %) sont au-dessus de la moyenne de l'OCDE). Au Royaume-Uni (51 %), le taux est tout juste inférieur à la moyenne de l'OCDE (54 %) bien que la scolarisation dans les formations de niveau universitaire a progressé de 4 points de pourcentage entre 2000 et 2005 (voir les tableaux B5.1a, b et C2.4).</p>	<p>universitaire est relativement bas dans ce groupe de pays (43 %). De même, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement de niveau universitaire y sont comparativement peu élevées par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (voir l'indicateur B1 et le graphique B5.1). Des frais de scolarité élevés peuvent être un obstacle à la scolarisation, certes, mais le profil de ces pays montre qu'il ne suffit pas de supprimer les frais de scolarité, une mesure censée être favorable à la scolarisation, pour relever le défi de l'égalité des chances et de la qualité dans l'enseignement tertiaire de type A (voir les tableaux B5.1a, b et C2.4).</p>
<p><i>De même l'absence de frais d'inscription n'est pas nécessairement associée à une absence de subventions publiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de scolarité demandés aux ressortissants nationaux dans les établissements publics sont négligeables dans les pays nordiques et plus de 55 % des étudiants en formation tertiaire de type A peuvent prétendre à des bourses, des allocations et/ou à un prêt d'études. Par ailleurs, la Finlande, la Norvège et la Suède figurent parmi les sept pays où les taux d'inscription sont les plus élevés dans l'enseignement tertiaire de type A (voir les tableaux B5.1a et b).</li> </ul>	<p><i>Enfin, un traitement similaire est observé en France et dans de nombreux pays européens sur les frais de scolarité appliqués aux étudiants ressortissants et non ressortissants du pays, contrairement aux politiques mises en place par certains pays non-européens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des droits de scolarité différents pour les étudiants en mobilité sans en pâtir. En Corée et au Japon, les effectifs d'étudiants étrangers ont fortement augmenté entre 2000 et 2005, malgré les frais de scolarité élevés réclamés sans distinction à tous les étudiants scolarisés sur le territoire (voir l'indicateur B5). Il ressort de ces observations que ces frais ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement. Il est possible néanmoins que les étudiants tiennent compte de considérations financières pour faire leur choix entre des programmes d'enseignement similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. À cet égard, la progression relativement faible du nombre d'étudiants étrangers et la diminution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation auxquelles les États-Unis et le Royaume-Uni ont assisté entre 2000 et 2005 s'expliquent vraisemblablement par les droits de scolarité comparativement élevés qui sont réclamés aux étudiants en mobilité, dans un contexte de concurrence féroce avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir l'encadré C3.3).</li> </ul>

***NOTES :***

- Les données financières sont pour l'année civile 2004 tandis que les autres données se rapportent à l'année scolaire 2004-2005.
- Selon la nomenclature OCDE que l'on retrouve dans les tableaux et graphiques de Regards sur l'éducation :
- Le CAP, BEP est considéré comme un programme du deuxième cycle du secondaire
- Le Tertiaire type A correspond en France au niveau universitaire
- Le Tertiaire type B correspond en France aux formations du supérieur plus techniques et plus courtes conduisant à un DUT ou BTS
- Le Niveau 6 correspond en France aux programmes de recherche de haut niveau.